

# **MISE EN APPLICATION DE LA PROCEDURE DES TERRAINS EN FRICHE PAR LES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE.**

## **1/ COMMENCEMENT DE LA PROCEDURE :**

Soit sur constatation directe des APM, ou sur doléance des riverains. Localisation exacte de la parcelle et identification de son propriétaire ou de l'organisme chargé de sa gestion (syndic, co-propriété, succession...) par l'intermédiaire du service urbanisme, recueil du relevé parcellaire et prise de vue photographique.

### **ATTENTION :**

Il est préférable pour la crédibilité du dossier que les constatations soient effectuées toutes les trois par les mêmes agents, ceci pour permettre un meilleur suivi de l'évolution de la situation.

### **A/ PREMIERE PHASE :**

1/ Rédaction d'un rapport de constatation, précisant tous les renseignements concernant la parcelle et son propriétaire, comprenant une description complète de l'état de celle-ci, les nuisances susceptible d'en découler, mais aussi si elles existent les doléance des riverains. Y sont joints le relevé parcellaire ainsi qu'un relevé photographique.

2/ Rédaction d'un courrier de mise en demeure au propriétaire ou gestionnaire, établi sur la base du rapport qui sera notifié par courrier (avec accusé de réception) ou directement (pv de notification).

3/ Recueil de l'accusé de réception ou du PV de notification.

4/ Transcription sur la page de garde du dossier (annexe1) de toutes les données relatives au dossier.

### **B/DEUXIEME PHASE :**

1/Un mois après la date de réception ou de notification de l'arrêté de mise en demeure, effectuer une seconde constatation (en prenant un autre numéro de rapport) qui révèle soit la mise en conformité des lieux, soit l'état de friche et son évolution. Le premier cas entraîne la clôture du dossier, le second la poursuite par la demande d'un arrete de mise en demeure. (Annexe n°4)

2/ Rédaction d'un arrete de mise en demeure qui sera notifié par courrier (avec accusé de réception) ou directement (PV de notification) au propriétaire ou gestionnaire, établi sur la base du rapport (annexe n°5).

3/ Recueil de l'accusé de réception ou du pv de notification.

4/ Transcription sur la page de garde du dossier (annexe n°1) des donnés des suivi des dossiers.

### **C/ TROISIEME PHASE :**

1/ Un mois après la date de réception ou de notification de l'arrêté de mise en demeure, effectuer une troisième constatation (en prenant un autre numéro de rapport) qui révèle sois la mise en conformité des lieux, soit l'état de friche et son évolution. Le premier cas entraîne la clôture du dossier, le second la poursuite par la demande d'un arrete de mise a exécution d'office des travaux aux frais du propriétaire. (Annexe n°7).

2/ prise d'un arrete d'exécution d'office, cet arrêté entraîne la remise en état d'office de la parcelle par une entreprise commissionnée par la ville aux frais du propriétaire. (Annexe n°7).



# **DOSSIER TERRAIN EN FRICHE**

## **LISTE DES ANNEXES**

ANNEXE N°1 : PAGE DE GARDE

ANNEXE N°2 : RAPPORT DE 1<sup>ère</sup> CONSTATATION

ANNEXE N°3 : LETTRE DE MISE EN DEMEURE

ANNEXE N°4 : RAPPORT DE 2<sup>ème</sup> CONSTATATION

ANNEXE N°5 : ARRETE DE MISE EN DEMEURE

ANNEXE N°6 : RAPPORT DE 3<sup>ème</sup> CONSTATATION

ANNEXE N°7 : ARRETE DE MISE A EXECUTION D'OFFICE DES TRAVAUX

Nota : j'ai volontairement enlever les logos de la ville, ainsi que les noms des personnes, ce dossier est complet, tous les modèles sont utilisés par nos services, ceci vous donne un aperçu sur la manière dont nous procédons.

REPUBLIQUE FRANCAISE

....., le

NOM(s), Prénom(s), agents  
assermentés à la police municipale  
de .....  
À  
M. le Maire de la ville de .....

Référence : 2003/

**RAPPORT DE CONSTATATIONS**

**O B J E T** : terrain privé en friche. Parcelle cadastrée sous le N° , adresse  
**REFERENCE** : Doléance ou réquisition et ou article L. 2213-25 du Code Général des  
Collectivités Territoriales.  
**PIECES JOINTES** : Relevé cadastral et relevé photographique des lieux.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants, que nous  
avons constatés conformément aux ordres de nos chefs, agissant en uniforme et revêtus de nos  
insignes de fonction.

**REQUISITION**

Le date, deux mille trois à heures, nous sommes requis par identité et  
fonction du requérant afin de constater l'état du terrain privé cité en objet.

Ou

Date, heure, effectuant une patrouille (nature de celle-ci), notre attention est  
attirée par l'état de friche d'une parcelle de terrain sise (localisation)  
*(selon le cas, pas de rigidité tant que l'on est dans notre cadre légal)*

## CONSTATATIONS

Il s'agit d'une parcelle qui est, description précise des lieux par le système dit de « l'entonnoir », c'est à dire d'une vue générale lointaine jusqu'à un aperçu précis de ce qui motive la constatation et détermine la ou les nuisances.

## MESURES PRISES

Tout ce qui concerne l'identification de la parcelle et de son propriétaire. Si un contact a eu lieu avec ce dernier, le mentionner et en indiquer les observations.

## CONCLUSION

EX : Au vu des constatations relatées ci-dessus, en raison de la nuisance causée pour le voisinage par l'état de cette parcelle ainsi que du risque d'incendie que cela représente, s'agissant d'une première constatation, nous demandons que (la personne ou société concernée) soit avisée par courrier de procéder au nettoyage de sa parcelle dans le délai de un mois. *(Dans tous les cas, la conclusion demande l'établissement d'un courrier de mise en demeure, mais les motifs peuvent en être variés).*

Transmis à toutes fins utiles sous couvert du chef de poste.

Grade, nom, prénom :

Grade, nom, prénom :

## TRANSMISSION :

M. le Maire de .....

M. ....( responsable environnement).

Archives.

....., le 20 octobre 2011

**aa/./03/**

Lettre recommandée avec A.R.

Cher,

Le rapport de constatation effectué par la Police Municipale de ..... en date du ..... indique que le terrain sis au n° ..... , cadastré ....., dont vous êtes propriétaire est en friche.

Effectivement, une végétation abondante laisse penser qu'aucun entretien n'a été effectué depuis plusieurs années. Or, cette végétation masque un panneau de signalisation routière ou autres gêne ce qui ne peut être toléré pour des raisons de sécurité.

Par conséquent, je vous invite à procéder sans délai au défrichage du terrain concerné et d'assurer dorénavant leur nettoyage de manière régulière.

Comptant sur votre prompt diligence et vous remerciant par avance.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Cher ..... , l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conseiller Municipal délégué  
à la Réglementation  
et à la Police Municipale,

Signé

REPUBLIQUE FRANCAISE

....., le

NOM(s), Prénom(s), agents  
assermentés à la police municipale  
de .....  
à  
M. le Maire de la ville de .....

Référence : 2003/

## RAPPORT DE CONSTATATIONS

**O B J E T : 2<sup>ème</sup> constatation d'un terrain privé en friche. Parcelle cadastrée sous le N°  
, adresse, propriété de .....**

**REFERENCE : Article L. 2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

**Rapport N° 2003/ en date du ....., Courrier de mise en demeure en date du .....,  
réceptionné le .....**

**PIECES JOINTES : Relevé photographique des lieux. Lettre de mise en demeure.**

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants, que nous  
avons constatés conformément aux ordres de nos chefs, agissant en uniforme et revêtus de nos  
insignes de fonction.

### REQUISITION

Le ....., deux mille ..... à ..... heures, soit plus de 30 jours après la réception  
du courrier ci-dessus référencé, faisant suite à la constatation (rapport N° 2003/...) d'un état  
de friche de la parcelle N°....., sise ....., appartenant à ....., et l'invitant à effectuer  
des travaux de défrichage dans un délai de 30 jours, nous avons effectué les constatations  
suivantes.

*Si le terrain a été défriché avant le délai, modifier le texte par le nombre de jours écoulés depuis l'accusé de  
réception. Idem si le délai de 30 jours est dépassé..*

## CONSTATATIONS

Nous constatons que la parcelle citée en objet a été entièrement défrichée ou nettoyée et qu'il ne subsiste plus aucune nuisance. De ce fait nous clôturons le présent dossier. *Dans ce cas ne pas poursuivre plus loin dans la rédaction du rapport. Y ajouter la phrase de transmission, le nom des agents, les signatures et les transmissions.*

Nous constatons qu'aucun travaux de défrichage et/ou de nettoyage n'a été effectué. Préciser l'évolution de la nuisance et tous renseignements utiles alors recueillis (doléances riverains, nouvelles nuisances etc...)

## MESURES PRISES

*Paragraphe aléatoire, seulement si de nouvelles opérations de localisation ou de contact avec les responsables de la parcelle ou autre(s) précision(s) devant être apportée dans ce paragraphe.*

## CONCLUSION

*Seulement si la nuisance n'a pas cessé.*

EX : Au vu des constatations relatées ci-dessus, en raison de la continuité de la nuisance causée pour le voisinage par l'état de cette parcelle ainsi que du risque d'incendie que cela représente, le propriétaire n'ayant pas obtempéré au courrier de mise en demeure, s'agissant d'une deuxième constatation, la prise d'un arrêté de mise en demeure nous semble nécessaire.

Transmis à toutes fins utiles sous couvert du chef de poste.

Grade, nom, prénom :

Grade, nom, prénom :

TRANSMISSION :

M. le Maire de .....

M. (responsable environnement).

Archives.



REPUBLIQUE FRANCAISE

....., le

NOM(s), Prénom(s), agents  
assermentés à la police municipale  
de .....  
à  
M. le Maire de la ville de  
.....

Référence : 2003/

## **RAPPORT DE CONSTATATIONS**

**O B J E T** : 3<sup>ème</sup> constatation d'un terrain privé en friche. Parcelle cadastrée sous le N°  
, adresse, propriété de .....

**REFERENCE** : Article L. 2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Rapports N° 2003/** et N° 2003/... en date des ....., **Courrier de mise en demeure en date du .....**, réceptionné le ....., **Arrêté de mise en demeure N° .....** en date du .....

**PIECES JOINTES** : Relevé photographique des lieux. Lettre de mise en demeure.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants, que nous avons constatés conformément aux ordres de nos chefs, agissant en uniforme et revêtus de nos insignes de fonction.

### **REQUISITION**

Le ....., deux mille .... à ..... heures, soit plus de 30 jours après la réception ou la notification (*selon le cas*) de l'arrêté ci-dessus référencé, faisant suite aux constatations (rapports N° 2003/... et 2033/...) d'un état de friche de la parcelle N°....., sise ....., appartenant à ....., et l'obligeant à effectuer des travaux de défrichage dans un délai de 30 jours, nous avons effectué les constatations suivantes.

*Si le terrain a été défriché avant le délai, modifier le texte par le nombre de jours écoulés depuis l'accusé de réception ou de la notification. Idem si le délai de 30 jours est dépassé..*

## CONSTATATIONS

Nous constatons que la parcelle citée en objet a été entièrement défrichée ou nettoyée et qu'il ne subsiste plus aucune nuisance. De ce fait nous clôturons le présent dossier. *Dans ce cas ne pas poursuivre plus loin dans la rédaction du rapport. Y ajouter la phrase de transmission, le nom des agents, les signatures et les transmissions.*

Nous constatons qu'aucun travaux de défrichage et/ou de nettoyage n'a été effectué. Préciser l'évolution de la nuisance et tous renseignements utiles alors recueillis (doléances riverains, nouvelles nuisances etc...)

## MESURES PRISES

*Paragraphe aléatoire, seulement si de nouvelles opérations de localisation ou de contact avec les responsables de la parcelle ou autre(s) précision(s) devant être apportée dans ce paragraphe.*

## CONCLUSION

*Seulement si la nuisance n'a pas cessé.*

EX : Au vu des constatations relatées ci-dessus, en raison de la continuité de la nuisance causée pour le voisinage par l'état de cette parcelle ainsi que du risque d'incendie que cela représente, le propriétaire n'ayant pas obtempéré à l'arrêté de mise en demeure, s'agissant d'une troisième constatation, la prise d'un arrêté de mise à exécution d'office des travaux nous semble nécessaire.

Transmis à toutes fins utiles sous couvert du chef de poste.

Grade, nom, prénom :

Grade, nom, prénom :

TRANSMISSION :

M. le MAIRE de.....

M. le responsable environnement

Archives.

**LE DÉPUTÉ-MAIRE DE .....**

- Vu l'article L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le rapport de constatation de la Police Municipale n° ,

- Vu le rapport de constatation de la Police Municipale n°

N°2003/DR/

- Vu le rapport de constatation de la Police Municipale n°

- Vu l'arrêté municipal n° 2003 de mise en demeure, notifié au propriétaire M. par lettre recommandée avec accusé réception n° en date du 2003,

- Considérant que, pour des motifs de salubrité publique, il convient de veiller au strict entretien des terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres de tout édifice,

- Considérant qu'en l'absence de réalisation des travaux par le propriétaire dans les délais prévus par l'arrêté de mise en demeure susvisé les dits travaux sont effectués par la Collectivité aux frais du propriétaire,

- Sur proposition du Directeur Général des Services

**A R R E T E**

**ARTICLE 1er :**

Les travaux de remise en état des parcelles cadastrées n° situées et appartenant à M , domicilié sont effectués d'office.

**ARTICLE 2 :**

Les frais de remise en état du terrain seront facturés au propriétaire par l'établissement d'un titre de recettes.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté est notifié à M. par lettre recommandée avec accusé de réception.

**ARTICLE 4 :**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ....., le 2003

Le Maire,